FISCALITÉ

TVA : actualiser ses réflexes, sécuriser ses déclarations et fiabiliser ses déductions

La TVA se pratique souvent par habitude. Les règles de facturation évoluent, les obligations déclaratives se transforment et les logiciels appliquent des paramétrages que personne ne réinterroge. Résultat : des mentions incomplètes sur les factures, des autoliquidations oubliées et des déductions prises sans détenir la pièce attendue en cas de contrôle. Cette journée de sept heures remet à plat les mécanismes clés. Le participant révise le fait générateur et l'exigibilité, revoit les conditions de fond et de forme du droit à déduction, sécurise les cas d'autoliquidation et repart avec une grille de contrôle de sa déclaration périodique.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 290 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Comptables et responsables comptables ainsi que collaborateurs de cabinet et gestionnaires administratifs et financiers exerçant déjà la TVA au quotidien.

PRÉREQUIS
Pratiquer la déclaration de TVA ou avoir suivi une formation d'initiation à la TVA.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Déterminer le fait générateur et l'exigibilité selon la nature de l'opération
- Contrôler les mentions obligatoires d'une facture émise ou reçue
- Apprécier les conditions de fond et de forme du droit à déduction
- Identifier les situations d'autoliquidation et les traduire en écritures
- Construire une grille de contrôle de la déclaration périodique
- Préparer les justificatifs attendus lors d'un contrôle de TVA

03 Programme détaillé

M1 Champ d'application et exigibilité

- Repartir des mécanismes qui déclenchent la taxe
- Opérations imposables par nature et par disposition expresse
- Distinction entre livraison de biens et prestation de services
- Fait générateur et exigibilité selon le type d'opération
- Traitement des acomptes et des avoirs
- Opérations exonérées et conséquences sur les droits
- Cas pratique : Les participants datent l'exigibilité d'une série d'opérations mêlant acomptes livraisons échelonnées et prestations continues.

M2 Facturation et base d'imposition

- Sécuriser la pièce qui fonde la taxe
- Mentions obligatoires et conséquences d'une mention manquante
- Frais accessoires rabais et remises dans la base imposable
- Débours et refacturations de frais
- Factures rectificatives et régularisations
- Préparation à la facturation électronique
- Atelier : Chaque participant audite une facture fournisseur litigieuse et décide s'il peut déduire la taxe.

M3 Droit à déduction et déclaration

- Déduire juste et savoir le justifier
- Conditions de fond de forme et de délai du droit à déduction
- Coefficients de déduction et dépenses exclues
- Autoliquidation et opérations avec un fournisseur étranger
- Régularisations annuelles et globales
- Construction d'une grille de contrôle avant télédéclaration
- Mise en situation : À partir d'une balance les participants reconstituent la déclaration puis expliquent chaque écart à un contrôleur.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 290 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr